

► Informations générales

| Cours | |
|---|---|
| Sigle et titre | PSY2055H |
| Titre long | Psychologie de la perception |
| Nombre de crédits | 3 |
| Trimestre et année | Hiver 2020 |
| Horaire et local | Mercredis, de 9h00 à 12h00, B-0215 Pav. 3200 Jean-Brillant |
| Mode de formation | En présentiel |
| Description courte (selon l'annuaire UdeM) | Principales problématiques : perspective historique et théories contemporaines. Processus perceptifs de la perception de l'environnement (espace, forme, mouvement) : analyse phénoménale et étude comparative des diverses approches et interprétations. |
| Préalables | PSY1006 |
| Site StudiUM | https://studium.umontreal.ca/ (tous les documents requis s'y trouvent) |

| Enseignant(e) | |
|---------------------|---|
| Nom et titre | Martin Arguin, Ph.D. ; Professeur titulaire |
| Coordonnées | Martin.argin@umontreal.ca https://www.neurocognitionvisionlab.org/ |

| Auxiliaire d'enseignement | |
|---------------------------|---|
| Nom | Pénélope Pelland-Goulet |
| Coordonnées | penelope.pelland-goulet@umontreal.ca |
| Disponibilités | En personne : Sur rendez-vous. Via le forum pour consultations: En tout temps, jusqu'à 16h00 la veille d'un examen. |

► Apprentissages visés

| Objectifs généraux |
|---|
| Acquisition des principes fondamentaux déterminant l'encodage et le traitement de l'information sensorielle. Familiarisation avec les méthodes d'étude de la perception et avec les théories actuelles. Acquisition des connaissances de base pertinentes à la perception des différentes propriétés de la stimulation visuelle et au fonctionnement des systèmes auditif et tactile. |

Formule pédagogique

Cours magistraux, démonstrations en classe et consultations avec l'assistant à l'enseignement aux périodes prévues à cet effet.

Évaluation

Deux examens à choix multiple de 50 questions, chacun comptant pour 50% de la note finale.

► **Calendrier**

| Séances et dates | Contenus | Activités/évaluations | Lectures et travaux |
|------------------|--|-----------------------|--|
| 8 janvier | Présentation du plan de cours. Pourquoi étudier la perception? Approches pour l'étude de la perception. Fondements psychophysiques. | | p. 1-30 de Wolfe et al. (voir plus bas; toutes les lectures recommandées sont tirées de ce volume) |
| 15 janvier | Bases physiologiques de la perception. Anatomie et physiologie oculaire. | | p. 34-51 |
| 22 janvier | Interactions neuronales et traitement de l'information. Champs récepteurs dans le système visuel. | | p. 52-57, 60-70, 77-82, 85-91 |
| 29 janvier | Organisation fonctionnelle du système visuel | | p. 71-76, 82-85 |
| 5 février | Perception et reconnaissance des objets. | | p. 98-132 |
| 12 février | Perception de la couleur | | p. 136-171 |
| 19 février | | Examen intra. | |
| 26 février | Perception de la profondeur et de la taille. | | p. 174-210 |
| 11 mars | Attention visuelle. | | p. 217-253 |
| 18 mars | Perception du mouvement. | | p. 256-279 |
| 25 mars | Audition: Stimulus, anatomie et physiologie, perception des hauteurs. | | p. 282-312 |

| | | |
|----------|--|------------|
| 1 avril | Audition: Localisation sonore, analyse de scènes auditives. | p. 314-347 |
| 15 avril | Perception cutanée. | p. 389-425 |
| 29 avril | Examen final. | |

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

| Moyens | Critères | Dates | Pondérations |
|-------------------------------|----------|------------|------------------------|
| Choix multiple (50 questions) | | 19 février | 50% de la note finale. |
| Choix multiple (50 questions) | | 29 avril | 50% de la note finale. |

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

| | |
|---------------------------------|--|
| Absence à un examen | Vous présenter au secrétariat du 1 ^e cycle du Département de psychologie avec un certificat médical justifiant votre absence. |
| Dépôt des travaux | n/a |
| Matériel autorisé | Aucun |
| Matière sujette à examen | Contenu vu en classe, exclusivement. |
| Seuil de réussite exigé | Note de passage : 50% |

► Rappels

Dates importantes

| | |
|--------------------------------------|--------------------|
| Modification de l'inscription | 2020-01-21 |
| Date limite d'abandon | 2020-03-13 |
| Évaluation de l'enseignement | Dates à déterminer |

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

| | |
|---|--|
| Enregistrement des cours | Permis pour usage personnel exclusivement. |
| Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents | !!??? SVP prenez des notes ! |

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

| | |
|--|---|
| Documents | J. M. Wolfe et al. (2017). Sensation and Perception 5th Edition. Sinauer. (disponible à la Librairie de l'Université, Pav. Roger-Gaudry). Tout le reste de la documentation requise est sur https://studium.umontreal.ca/ |
| Ouvrages en réserve à la bibliothèque | Wolfe et al. (2017) – Bibliothèque ÉPC |
| Équipement (matériel) | Ce qu'il vous faut pour prendre des notes. |

Ressources complémentaires

| | |
|-----------------------|-----|
| Documents | n/a |
| Sites Internet | n/a |
| Guides | n/a |
| Autres | n/a |

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

| | |
|---|---|
| Centre de communication écrite | http://cce.umontreal.ca/ |
| Centre étudiant de soutien à la réussite | http://cesar.umontreal.ca/ |
| Citer ses sources – styles et logiciels (guide) | http://www.bib.umontreal.ca/LGB/ |
| Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM | http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm |
| Soutien aux étudiants en situation de handicap | http://bsesh.umontreal.ca/ |

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

| | |
|---|---|
| Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude | http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html |
| Site Intégrité | http://integrite.umontreal.ca/ |

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

| | |
|---|--|
| Bureau d'intervention en matière de harcèlement | www.harcelement.umontreal.ca |
|---|--|

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe.

Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

| Résultat final en pourcentage | Notation littérale | |
|-------------------------------|--------------------|------------------|
| | Lettre | Valeur numérique |
| 90-100 | A+ | 4,3 |
| 85-89 | A | 4,0 |
| 80-84 | A- | 3,7 |
| 77-79 | B+ | 3,3 |
| 73-76 | B | 3,0 |
| 70-72 | B- | 2,7 |
| 65-69 | C+ | 2,3 |
| 60-64 | C | 2,0 |
| 57-59 | C- | 1,7 |
| 54-56 | D+ | 1,3 |
| 50-53 | D | 1,0 |
| 35-49 | E | 0,5 |
| 0-34 | F | 0 |

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.